

N/REF : 4/10/2024 10H06 C:264250 I:33809
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 04/10/2024 à 10H06

LES BATISSEURS D'AUJOURD'HUI

48 AVENUE DU GRESIVAUDAN
38700 CORENC

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 09 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE - CHEMIN DES CERISIER - 38330 BIVIER - CONTACT SUR PLACE
MR TORTILLIER MICKAEL 06 61 47 93 82

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE DE CUVE ENVIRON 1000 - 1500 LITRES
PAR LA SUITE VONT METTRE UN POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/10/2024 A 13H00
POMPAGE DU PUISARD DE POMPE ENVIRON 1,5 M3

OBSERVATIONS : TARIF PROPOSE 250,00 HT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	pompage de la fosse	1	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 10,00%	25,00
TOTAL T.T.C.En EURO	275,00

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN